



FRET

Concurrence agressive pour moins de marchandises transportées par le rail : « Tout ça pour ça !!! »

RÉSISTEZ

Quelques dates et quelques chiffres pour nous convaincre, si besoin était, de la nécessité d'entrer en résistance :

- En 1997, la séparation de la gestion des trains et du réseau avec la création de RFF (Réseau Ferré de France).
- En 2003, l'ouverture du transport international de Fret.
- En 2006, le transport intérieur de Fret à son tour ouvert à la concurrence.
- **2018 : Quelle est le bilan à tirer de cette ouverture du Fret ferroviaire à la concurrence privée ?**

D'innombrables « Plans Fret » censés relancer l'activité, des restructurations, de la flexibilité, de la poly-compétence, entraînant un recul de la sécurité, avec des suppressions d'emploi, l'augmentation de la sous-traitance et le recours à l'intérim, le tout sous couvert de dumping social érigé en modèle de fonctionnement, entraînant la casse des métiers et la désintégration de l'outil de production.

Au Final, les effectifs de « Fret SNCF » sont passés de plus de 15.000 cheminots en 2006 à moins de 6.800 cheminots aujourd'hui... Pour quels résultats en chiffres ?

La SNCF transportait sur les rails en 2006 plus de 50 GTK (milliard de tonnes/kilomètre) de marchandises. Aujourd'hui, ce sont moins de 25 GTK qui sont transportés, et ce tout opérateur confondu (Fret SNCF, VFLI, Euro-Cargo-Rail, Régiorail, etc...).

Pourtant nos dirigeants tant politiques que de Directions avançaient le fait que l'ouverture à la concurrence allait redynamiser le marché !!!

En 2006, la part de marchandises transportée par le rail représentait 1/6ème du transport tout mode confondu. Aujourd'hui la part du rail ne se situe plus que sous la barre des 6% au profit essentiellement de la route avec toujours plus de camions sur nos autoroutes saturées, mettant en pleine lumière un non-sens économique et écologique à l'opposé des enjeux cruciaux de société auxquels nous sommes toutes et tous confrontés, pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations futures.

La concurrence aujourd'hui à Fret se traduit par une forte augmentation de camions sur la route, une concurrence ferroviaire agressive non rentable et non pérenne. De plus, une loi Nouveau Pacte Ferroviaire qui condamne Fret SNCF à sa privatisation puisqu'il sortira du Groupe Public Ferroviaire SNCF !!!

Tout ça pour ça !!!



Cimetière des locomotives Fret à Sotteville

REVENDIQUEZ

Alors ne soyons pas dupes : une politique d'entreprise, telle qu'elle est dictée par la « loi pacte ferroviaire », ne peut pas être « accompagnée » par les cheminots et leurs organisations syndicales. **Accompagner c'est subir, revendiquer c'est choisir de ne pas subir !**

La revendication de « retrait de la loi pacte ferroviaire » reste donc plus que jamais d'actualité face à de tels enjeux !

Par cette loi, la filialisation synonyme de privatisation de « Fret SNCF » se voudrait le point d'orgues du dogme de Bruxelles qui à imposé une séparation comptable de l'activité « Fret SNCF » des autres branches du Groupe Public Ferroviaire. Selon les propres paroles d' « experts » particulièrement avisés « ...SNCF Mobilités conservera l'ensemble de la dette accumulée, soit 4,3 milliards d'euros, et devra recapitaliser à hauteur de 200 à 300 millions d'euros la nouvelle structure pour s'assurer qu'elle peut vivre toute seule ... ».

Alors ne nous faisons pas d'illusion, car pour faire valider ce schéma, Bruxelles exigerait des cessions d'actifs du groupe SNCF afin de parvenir inmanquablement au terme du processus de filialisation... **à la PRIVATISATION.**

Parce qu'une mauvaise loi reste une mauvaise loi, elle doit être combattue. C'est pourquoi à FO Cheminots, nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais l' « obsolescence programmée » de nos revendications.

Que dire des projets menés dans le cadre de la multi-compétence tel la création du métier d' « opérateur fret » qui trace le chemin vers une polyvalence des personnels dangereusement exponentielle, en totale déconnexion au regard des enjeux cruciaux de sûreté, de sécurité ferroviaire et de Service Public.

C'est bel et bien cette politique visant à faire des personnels SNCF des agents multitâches qui, face à de tels enjeux, conduit dangereusement à vouloir produire des cheminots « prêts à tout », bien malgré eux, mais en pleine responsabilité. Notre revendication de maintien et de renforcement de personnels en nombre et qualifiés, **afin d'assurer la présence humaine avec la compétence appropriée demeure plus que jamais indispensable au développement d'un Fret Ferroviaire de Service Public de qualité.**

V
O
T
E
Z

Voter FO Cheminots : c'est prendre conscience de la force de notre volonté collective, c'est ne pas se résigner à accompagner le choix arbitraire de quelques uns contre la volonté légitime de tous, c'est affirmer avec détermination son refus de l'ouverture à la concurrence et au transfert d'activité vers des monopoles privés au service des actionnaires.

C'est donner du sens aux vrais revendications : le retour au monopole public de la SNCF, une et indivisible, et le maintien du Statut pour tous les cheminots.

... Parce que les combats perdus sont ceux que l'on ne mène pas !

Alors, Votez FO !!!



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots FO

www.fo-cheminots.fr